



Le fabuleux destin de ...

I 'HUMANITÉ

« *Nous, peuples des Nations Unies* ».

Ce sont les premiers mots de la Charte des Nations Unies, signée en 1945.

C'est l'audace incroyable, insolente et maintes fois dénoncée de ce qui ressemble à une usurpation de légitimité. Mais enfin ! parmi les signataires de la Charte, y avait-il seulement une quinzaine d'États démocratiques ? De quel droit une poignée d'ambassadeurs qui ne représentaient qu'eux-mêmes ou une majorité de despotes pouvait-elle avoir l'affront de se croire représentative des « peuples des nations unies » ? Certes si l'on connaît un peu l'histoire de la rédaction de cette charte, on s'en étonne moins. Le monde sortait d'une terrible épreuve et était déterminé à « *préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances* ». La Société des Nations qui n'avait pas pu empêcher cette deuxième guerre mondiale allait être remplacée par une organisations des nations « **unies** ». Cette unité, principale différence proclamée, révélation de l'époque, se trouvait sérieusement et définitivement contredite au premier alinéa de l'article deux qui précise que *l'organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres*. Les questions de souveraineté et de nationalisme ne venaient-elles pas de dévaster notre monde. Cet article est insoutenable.



Le Palais de Chaillot, lors de l'Assemblée Générale de l'ONU, en 1948

Une explication de texte est venue trois ans après, le 10 décembre 1948, par la « **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** ». Passons, pour l'instant, outre le fait que cette Déclaration contient des insuffisances. Il est certain que si aujourd'hui venait à exister une démocratie mondiale, les premiers décrets d'application concerneraient le contenu de cette déclaration. Or une lecture attentive révèle un droit de l'Homme inédit : la démocratie mondiale est un droit de l'Homme. Pour s'en convaincre, qu'on lise l'article 28, puis l'article 21 (v. p. 2) : nous avons droit à un ordre social et international ; nous qui voulons l'unité de notre pays, la Terre, nous avons droit de prendre part à la direction des affaires publiques de la Terre, et la volonté du peuple (mondial) est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics (mondiaux). Oui ! la démocratie mondiale est notre droit. Mais en même temps l'article 28 nous fait comprendre que l'ordre social et international n'est pas garanti par l'ONU dans sa forme actuelle. Pour l'accomplissement de notre droit, il faut donc changer quelque chose dans la charte de l'ONU. Et si en raison de l'égalité souveraine de ses membres, l'ONU est incapable de réviser sa charte, on peut en conclure que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme reconnaît implicitement la nécessité d'un « **Après-ONU** ».

En définitive ces textes onusiens pourraient être un passage aménagé par l'histoire entre les *divisions des* peuples des nations vers l'*unité du* peuple mondial.

Ce bulletin aborde ces questions de l'Après-ONU, du l'unité mondiale, et bien évidemment de notre solidarité qui se conjugue déjà avec ce niveau de citoyeneté.

Daniel Durand

Sommaire

Le fabuleux destin de l'humanité	p 1
Le Congrès des Peuples	p 2
Journée de l'unité mondiale	p 3
Des entreprises financent	p 3
Courrier des lecteurs	p 3
Les chemins de la solidarité	p 4
La semaine de la Solidarité Internationale	p 6
Echos du CA	p 7
Question de Globidar	p 7
L'Ours	p 8

Le Congrès des Peuples

réuni en session à Liège.

Il faut certainement remonter assez loin dans les archives de Monda Solidareco pour trouver des informations concernant le Congrès des Peuples. Et pourtant de nombreux documents font mention de cette institution à laquelle nous nous référons pour asseoir la légitimité de notre existence et de nos actes : la carte de membre sur le volet n°3, le Règlement Fédéral par neuf fois, les entêtes des contrats de solidarité et des lettres postales, le site www.globidar.org et certains des tracts d'information.

Le Congrès des Peuples existe comme un élément de la construction de la démocratie mondiale. La « paternité » de cette institution revient à un journaliste néerlandais : Alfred Rodriguès-Brent qui a réussi à convaincre les principales organisations mondialistes des années 50 et 60 à élaborer un processus capable peu à peu de se positionner par rapport à l'ONU ou même de prendre son relais. Des élections ont été organisées à partir de 1969. Ces élections transnationales ont concerné, dans 114 pays, un peu plus de 100.000 personnes enregistrées sur une liste électorale mondiale. Passée la 10ème élection, en 1998, le Congrès des Peuples s'est trouvé confronté à de réelles difficultés qui l'ont conduit à modifier le Règlement électoral au cours de 4 réunions tenues de 2003 à 2006. Puis l'année 2007 a été celle d'un redémarrage de l'institution : 15 nouveaux Délégués ont été élus, et le Congrès des Peuples renouvelé s'est réuni en session à Liège (Belgique) les 2, 3 et 4 novembre. Outre les questions internes de fonctionnement, une seule décision mérite d'être soulignée : la proclamation de la journée d'équinoxe du mois de mars comme « *Journée des Citoyens du Monde, Journée de l'unité mondiale* ». (Voir l'article ci-contre.) Cette session du Congrès des Peuples laisse une marque de son passage à la tour de l'Espoir d'Eben Ezer (siège de l'Institut d'Études Mondialistes) où a été planté le 3ème arbre de l'unité mondiale.

La prochaine session du Congrès des Peuples aura lieu à Brasilia au début de l'année 2009. Les prochaines élections auront lieu en 2010 puis en 2013.

Rappelons qu'en 1974, le Congrès des Peuples avait produit une déclaration mondiale dans laquelle il interpellait les citoyens du monde pour qu'ils inventent une nouvelle manière de combattre la malnutrition et la faim dans le monde. C'est de là qu'est née notre institution mutualiste : **Solidarité Mondiale contre la Faim**.

Pour plus de renseignements : www.recim.org/kdp/cdpeuples.htm

Le nouveau bureau du Congrès des Peuples



De gauche à droite : Liliane Metz-Krencker (France) vice-présidente, Heloisa Primavera (Argentine) présidente, et Marc Garcet (Belgique) secrétaire général. Sur une autre table le trésorier Peter Davidse (Pays Bas).



Daniel Durand

La tour d'Eben Ezer



DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Article 21

1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis. (...)

3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections (...)

Article 28

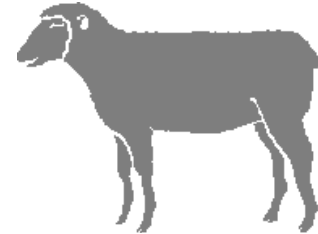
Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

Les chemins de la solidarité

Projet d'élevage de moutons par le groupement « FLIFE » à Lomé

... passent par le Togo

Dans Monda Solidareco n°92, nous vous présentions le groupement FLIFE. Depuis 9 mois, ce projet a bien évolué. Tout d'abord les membres du groupement ont décidé en réunion de choisir un nouveau site en raison d'une dégradation du climat social avec son corollaire de vols de bétail et d'assassinats dans les fermes environnantes du site initial. Les membres ont jugé préférable de rapprocher le site des agglomérations pour plus de sécurité et de contrôle. Les travaux de la bergerie ont démarré normalement avec le calendrier retenu. Néanmoins, le manque accru de ciment dans la région a créé pendant un certain temps le ralentissement de la construction. Ce problème étant désormais réglé, l'élévation des murs est achevée, le menuisier attend quelques jours pour poser la charpente et couvrir avec les tôles. Ce projet évolue bien et nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les prochains mois.



2007 : construction d'une bergerie



Joël André-Landais



Le projet du groupement **LATSE de DALAVE** au Togo a été déclaré éligible par le conseil d'administration de Solidarité Mondiale contre la Faim les 1er et 2 septembre 2007.

Le groupement agropastoral LATSE a été créé en 1999. Il est composé de sept membres dont trois femmes. Son président est Monsieur Witta Komi, le secrétaire général est M. Lomegno Kokou et le trésorier général est M. Apeti.

Le projet sera implanté dans la commune de DALAVE, peuplée de 12500 habitants environ, dans la préfecture de ZIO qui est une région maritime au Sud du Togo. Le village est situé au Sud - Est, à 6 kilomètres de TSEVIE, chef lieu de la région et de la préfecture. Cette zone, comme toute la région maritime, jouit d'un climat de type soudanoguinéen, caractérisé par deux saisons de pluie et deux saisons sèches qui alternent avec les premières.

Cette potentialité offre deux saisons de culture dans la zone et dans l'année. La végétation est dominée par la savane arbustive. Le projet qui doit être lancé en trois ans consiste en un élevage de porcs dont les bénéficiaires directs seront les membres du groupement et les bénéficiaires indirects, les familles parentes des membres de ce groupement. L'élevage de porcs débutera avec quatre truies et deux verrats. Nous vous reparlerons de l'évolution de ce projet lors des prochains mois.

Joël André-Landais

... ils passent aussi par le Bénin

Jeunes Agriculteurs de Comé (JAC)

Au Bénin, dans la région de Comé les cultures pratiquées sont les céréales et les légumineuses (maïs, soja, pois d'angole, niébé, etc), les cultures maraîchères (tomate, piment, gombo, etc), les cultures industrielles (palmier à huile, cocotiers). Le maïs, sous forme de farine, entre beaucoup dans la composition des repas.

La commune de Comé est une grosse agglomération qui a connu une évolution démographique importante ces quinze dernières années. Les infrastructures et les équipements communautaires n'ont pas suivi cette évolution et sont très insuffisants. Il manque notamment de moulin à maïs. C'est pourquoi Monsieur Jean Anato, président du groupement des jeunes agriculteurs de Comé (J.A.C.) a soumis au financement le projet de minoterie auto-communautaire : moulin à maïs et râpe à manioc. Le projet sera localisé à Hongodé, un arrondissement de Comé. Le coût total s'élève à 5.800.000 F CFA et la part demandée à SMF est de 3.000.000 F CFA dont la moitié sera remboursée sur quatre ans.



Le conseil d'administration a voté son éligibilité le 24 novembre, il porte le numéro 07.04.BJ.

Mahoulakpo

Toujours au Bénin, la commune de Houéyogbé est située sur le plateau Adja. Les cultures pratiquées sont les céréales et les légumineuses, les cultures maraîchères et les cultures industrielles (coton, palmier à huile). Les produits ne manquent pas mais les techniques de stockage et conservation sont inappropriées. De ce fait les pertes sont importantes après récolte ce qui entraîne une pénurie de nourriture, une famine en période de soudure. Pour tenter d'y remédier, le groupement Mahoulakpo, dont le président est Monsieur Agbanglohoun, souhaite la réfection de son magasin de stockage, ainsi que la formation de ses membres aux différentes techniques de conservation. Les membres de Mahoulakpo se livreront à l'achat de produits vivriers, leur stockage puis leur vente à prix abordable par la population.

Le montant de ce projet est de 3.803.000 F CFA dont une part de 2.640.000 F CFA demandée à SMF remboursable pour moitié en trois ans.

Le projet dont l'éligibilité a été votée le 24 novembre a le numéro 07.05.BJ.

DC

Tanzanie-Partage

La population de la Tanzanie est essentiellement rurale, mais les autorités du pays n'ont jamais réussi à faire de ce secteur agricole le fondement du développement national. Aujourd'hui la production agricole est insuffisante pour nourrir la population. On peut accuser tour à tour les sécheresses ou les inondations, mais le résultat est là : il n'y a pas de stock et périodiquement le pays est obligé de faire appel à l'aide « internationale ». En fait, l'aide est principalement distribuée aux réfugiés du Rwanda, du Burundi et du Congo.

Ces difficultés de survie sont sensibles également auprès du grand lac Victoria. Tout le monde connaît maintenant la catastrophe écologique qui a touché ce lac ; la perche du Nil y a été introduite par erreur, et ce poisson carnivore qui n'a pas, dans le lac, de prédateurs, a littéralement détruit toute la diversité biologique dont vivait les populations riveraines. La perche du Nil est actuellement un objet de commerce international très lucratif pour quelques sociétés, mais les habitants de la région n'ont les moyens ni de pêcher ni d'acheter le poisson. Seule l'agriculture semble la solution.

En périphérie de Mwanza, un groupe s'est constitué pour relever le défi de l'alimentation local : « Tanzanie-Partage ». Les 10 membres de ce groupe animé par Ambrose Polle ont adhéré à SMF en 2002. Depuis plus d'un an, le Conseil d'Administration a été saisi d'un projet d'horticulture et d'élevage. Le dossier de 14 pages nous a causé bien des problèmes d'ordre linguistique : l'anglais utilisé par les Tanzaniens ne ressemble guère à la langue de Shakespeare. Un grand merci ici aux voisins anglais de Jean-Pierre Bouré à Braye sous Faye pour la traduction qu'ils en ont faite. Pour la suite de l'étude du dossier, nous utiliserons sans doute l'Espéranto puisque Ambrose le maîtrise bien.

D. Durand

...et par la Tanzannie

Semaine de la Solidarité Internationale

? EN TOURAINES

Cette semaine de la solidarité internationale animée par le CIDMAHT (centre d'information et de documentation – maison des associations humanitaires de Touraine), s'est déroulée du 9 novembre au 23 novembre 2007. L'objectif principal de cette semaine était de toucher et sensibiliser les lycéens et étudiants sur le thème qui avait été choisi et qui portait sur le commerce international des produits agricoles ... tout un programme qui relie la faim dans le monde, l'écologie, les OGM, les substituts de pétrole, le commerce équitable. Seize intervenants ont animé les dix sept réunions prévues. Sept réunions ont eu lieu dans les lycées dont trois lycées agricoles. Deux réunions dans un collège avec en support trois films documentaires : "l'Afrique en danger", "sur la route du coton", "sur la trace du poulet congelé". Les intervenants étaient tous de la Région à l'exception d'un qui avait accepté l'invitation des organisateurs dont il est indispensable de vous retracer son parcours. Bernard NJONGA, c'est de lui qu'il s'agit, est né en 1956 à Bangoua, au Cameroun. Il est ingénieur agronome de l'ENSA, diplômé du CNEARC en cultures tropicales et de l'ISNAR en techniques de communication (Floride). Il a obtenu un certificat de cultures fruitières à l'Ile de la Réunion. Ne pouvant pas, malheureusement faute de place, énumérer toutes les fonctions qu'il a exercées au cours de son parcours professionnel nous rappellerons qu'il a animé la fondation de l'ACDIC (association citoyenne de défense des intérêts collectifs) en 2003. Il a été le directeur de la publication *La Voix du Paysan*, président national de l'ACDIC, il a récemment accédé à des fonctions de représentation internationale, toujours au service de la paysannerie africaine et de l'ensemble des Pays ACP.



Bernard Njonga



Concours d'éloquence
sur le thème de la souveraineté alimentaire
Maison pour tous—19 novembre 2007

Pour conclure, le 19 novembre, Globicentre, qui nous vous le rappelons, est affiliée à SMF, a organisé en collaboration avec l'association Tous Ensemble 37, un repas africain (Rwanda) entrecoupé de chants et de danses, ainsi qu'un concours d'éloquence sur le thème de la Souveraineté alimentaire, auquel ont participé, entre autres, quatre africains, dont bien sûr, Bernard NJONGA. Cette semaine de solidarité internationale a été une réussite par le nombre de participants aux manifestations et, il faut le dire, grâce à un collectif d'associations très motivé pour l'organisation de cette semaine.

Joël André-Landais

? À POITIERS



Si la Semaine de Solidarité Internationale s'est étendue sur deux semaines en Touraine, elle n'a duré que trois jours à Poitiers, les 16, 17 et 18 novembre, trois jours de tenue de stand sous chapiteau sur la place centrale de Poitiers. La manifestation était organisée comme tous les deux ans par la ville de Poitiers. Une quarantaine d'associations étaient présentes, des conférences et des forums ont eu lieu tout au cours de ces journées. Les visiteurs ont été moins nombreux que les années passées mais plus intéressés par les différentes formes que peut revêtir la solidarité.



Maria et la spiruline

Solidarité Mondiale contre la Faim était présente et accueillait Maria Fuentès (cf MS n° 94). Celle-ci a eu un gros succès en présentant la spiruline tant sur le stand qu'au cours du forum qu'elle a animé. Les visiteurs ont pu goûter la poudre verte et nombreux sont ceux qui ont acheté le livre de Maria : « La spiruline pour tous, culture familiale » dans lequel était glissée de la documentation sur SMF.



Danièle Charier

C'est à nouveau en région poitevine, à St-Georges les Baillargeaux, que le Conseil d'Administration Fédéral s'est réuni les 24 et 25 novembre 2007.

Participation des membres éloignés.

Il est prévu, au Règlement Fédéral (annexe 2), que les Délégués éloignés pourront participer une fois par an aux réunions du C.A.. Mais les tracasseries administratives et les frais qu'elles engendrent sont venus à bout de nos capacités. Il a donc été décidé de suspendre cette pratique et d'accélérer la méthode alternative qui consiste en des réunions par vidéo-conférence. De telles réunions permettraient en même temps aux responsables des groupements africains de se présenter et participer. John De La Cruz est chargé d'étudier les conditions techniques de mise en place de ces réunions du futur.

Microcrédits. Depuis quatre ans maintenant, SMF expérimente le microcrédit grâce au partenariat local de ONG conventionnées : APGA, CERIDAA et ADRI, et on envisage d'étendre l'expérience vers le Sénégal. Cependant, auparavant, il est nécessaire de faire une évaluation. C'est Yaovi Kuadjo qui va conduire cette évaluation au cours des prochains mois et il en rendra compte en septembre lors de la réunion du Conseil d'Administration auquel il participera personnellement.

Ce sera d'ailleurs la dernière participation de Yaovi en qualité de Secrétaire Fédéral, car son mandat (le deuxième !) se termine cette année.

Inondations au Togo, au Bénin, au Congo

L'année 2007 a été marquée par de très fortes pluies partout autour du Golfe de Guinée provoquant inondations et dévastations. Des demandes de secours d'urgence nous sont venues de plusieurs groupes de membres, mais pouvons-nous réparer à nous seuls tant de dommages ? Comment intervenir au profit d'un ou deux groupes tout en délaissant les autres ?

Au Burkina Faso, les conditions atmosphériques

n'ont pas été du tout favorables aux cultures cette année, si bien que Dramane Traoré annonce une longue et difficile pénurie alimentaire en 2008.

Ont été déclarés éligibles :

- *Bénin* ; le projet de minoterie du groupement « Les Jeunes Agriculteurs de Comé » (JAC) Dossier 07.04.BJ.
- *Bénin* : le projet de production vivrière du groupement « Mahoulakpo ». Dossier 07.05.BJ
- *Tanzanie* : le projet d'horticulture et de production laitière du groupe « Tanzanie-Partage », sous réserve de recevoir les statuts de l'organisation. Dossier 07.06.TZ

Le tableau des projets financés en 2007 paraîtra dans le bulletin numéro 96.

Tourisme « solidaire »

Les Citoyens du Monde de Poitou-Charente organisent un voyage collectif vers le Burkina Faso. Du 9 au 16 février 5 « touristes » dont Danièle Charier et Christian Trianneau visiteront le plus grand nombre de projets financés par SMF, avec un effort particulier pour atteindre les projets les plus reculés habituellement inaccessibles. Monda Solidareco n° 96 en rendra compte.

Animations : John De La Cruz a produit un petit film réalisé à partir des documents photographiques et sonores collectés par plusieurs des membres du Conseil d'Administration. Ce film peut servir de support à des animations lors de la tenue de stands ou lors de conférences.

Et pour finir, ce Conseil d'Administration tenu à St-Georges aura été l'occasion d'une rencontre très intéressante avec Antoine Kouadjo Melessoussou animateur de l'association Aide et Partage Oulita Togo.

Les réunions du Conseil d'Administration en 2008

1er et 2 mars à Paris, 24 et 25 mai à Gemeaux
13 et 14 septembre à Nouaillé Maupertuis, 6 et 7 décembre à Joué lès Tours

D.Durand

La question de Globidar

Cher Globidar, nous sommes africains et nous souhaiterions savoir : pourquoi une fois que nous avons reçu le financement de notre projet, il nous est quand même demandé de continuer à payer des cotisations à Solidarité Mondiale contre la Faim ?

C'est effectivement une excellente question.

Oui, il faut continuer à adhérer et à cotiser !

La raison en est toute simple, nous touchons là à l'essence même de notre raison d'être, à notre mode de fonctionnement.

S'il suffisait à quelques membres de cotiser durant deux années afin de prétendre recevoir une subvention égale à 50% et un prêt sans intérêts des 50% restants, ce serait considérer non plus comme une adhésion envers une association de solidarité, mais comme l'achat d'un droit d'ouverture à des prêts et des subventions.



(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

Ce n'est en aucun cas ce que nous faisons. Nous ne sommes pas un organisme bancaire, mais une mutuelle de solidarité portée par des personnes comme vous qui savent ce que c'est que d'avoir besoin d'appui.

Et c'est justement parce que nous sommes une ONG de solidarité que des membres cotisent « à fonds perdus » de manière désintéressée, sans attendre de contreparties, de prêts ou de subventions.

Je pense principalement à tous les adhérents d'Europe qui n'envisagent aucunement de recevoir de financement. Mais je pense aussi à certains membres africains qui ont la même démarche et qui adhèrent à titre individuel, dans **un esprit de solidarité**.

Notre mutuelle peut financer vos projets, parce que des membres acceptent de payer et de ne rien demander.

Comment nous serait-il possible de sortir des sommes comme 3.000.000 de Francs CFA (~4.600 €) pour un projet si on ne recevait les cotisations de ses membres que sur une durée de deux ans ? Même si on part sur l'idée d'un groupement de vingt membres cotisants à hauteur de 3.500 FCFA par membre et par an, cela nous ferait disposer de 3.500 x 20 personnes x 2 ans = 140.000 FCFA ! On est très loin de la somme demandée.

Puisque nous ne recevons pratiquement pas de subventions, c'est donc que la différence est financée par d'autres membres, dont ceux qui ont déjà reçu un financement, remboursé leur prêt et qui continuent à payer des cotisations pour donner une chance aux autres. Comme eux-mêmes l'ont eu.

De plus en Afrique de l'Ouest, une partie des cotisations, les 3/7e, vont être utilisés pour permettre un meilleur travail, une dynamisation, un échange de savoir et des formations entre les membres des groupements.



Donc pour conclure, si vous ne continuez pas à cotiser à notre "grande tontine" après en avoir bénéficié, vous faites preuve d'un manque de maturité et de sens de l'engagement : vous avez accepté ce qui vous a été prêté par d'autres membres, si vous ne le rendez pas vous privez vos frères de cet appui qui vous a été si utile.

Globidar

monda solidareco

est un bulletin édité par **SOLIDARITÉ MONDIALE CONTRE LA FAIM**

A VOTRE DISPOSITION :

- a des feuilles d'adhésion.
- a des tracts « projets ».
- a des bulletins supplémentaires.
- a Le règlement Fédéral de Solidarité Mondiale contre la Faim

Une participation aux frais est la bienvenue (3 € ou plus)

(Europe seulement :)

- a Des **chemisettes blanches** 20 € et **polos blancs** avec logo « Fonds Mondial ». Toutes tailles. 15 €+ **franco de port**
- a des **enveloppes DL** (11 cm x 22 cm) « Solidarité Mondiale contre la Faim » + logo. 6 € les 100 + frais d'envoi 3 €.
- a des photos.

COTISATIONS - DONNÉES - ABONNEMENTS - COMMANDES :

Comment payer ?

a par chèque à l'ordre de **Globidar**.

a par virement postal au **CCP PARIS 10.734.96.Z** à l'ordre de "**SOLIDARITE MONDIALE CONTRE LA FAIM**" ou par virement **automatique (RIB)** :
FR21 2004 1000 0110 7349 6Z02 056

a Nous acceptons aussi tous billets de banque sous enveloppe ordinaire.

a Par **Paypal** depuis le site www.globidar.org.

a chez **FEL** et **UEA**, compte **MFSK-g** (Belgique, Pays Bas et Espérantistes)

La comptabilité est tenue à l'adresse du bulletin

COTISATIONS ET DONNÉES REÇUS

Octobre 2007	1 250 €
Novembre 2007	991 €
Décembre 2007	3 569 €

MONDA SOLIDARECO est édité en Espéranto et en Français

Comité de rédaction : Alain Bal, Danièle Charrier, Daniel et Odile Durand, Joël André-Landais

Photos : Photothèque SMF

Dessins : Yasmina Sahraoui.

Abonnement annuel : 5,00 €

Directeur de publication : D.Durand
CPPAP n° 0410 G 86482.

Imprimerie associative

Tél. : [+33](0) 241 784 775

info@globidar.org

<http://www.globidar.org>

MONDA SOLIDARECO

Les Nids

FR 49190 Saint-Aubin de Luigné

France

Sur l'étiquette-adresse de l'enveloppe figure la date approximative de votre dernière participation financière.